



RÈGLEMENT OFFICIEL

CONCOURS INTITULÉ « Des fêtes irrésistibles » (le « Concours »)

Du 29 novembre 2018 au 2 janvier 2019

1. ORGANISATEUR. Le Concours est tenu par Metro Richelieu Inc. (l'« **Organisateur** » ou l'« **Organisateur du Concours** »).

2. DURÉE. Le Concours se déroule au cours de la période suivante (« **Durée du Concours** »)

Début du Concours:

Date : 29 novembre 2018
Heure : 08 :01 AM Heure de l'Est (ET)

Début des inscriptions :

Date : 29 novembre 2018
Heure : 08 :01 AM Heure de l'Est (ET)

Fin du Concours :

Date: 2 janvier 2019
Heure : 23 :59 :59 Heure de l'Est (ET)

Fin des inscriptions :

Date: 2 janvier 2019
Heure : 23 :59 :59 Heure de l'Est (ET)

3. ADMISSIBILITÉ

Le Concours s'adresse aux résidents de la province de Québec ayant atteint l'âge légal de la majorité à la date de l'inscription.

Sont exclus: les administrateurs, dirigeants, cadres, employés, mandataires, agents et représentants de l'Organisateur du Concours, de sa société mère, de toute société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à celles-ci, de *Facebook* si le Concours se déroule sur *Facebook*, de tout Magasin participant, des agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de prix, de biens et de services dans le cadre du Concours, ainsi que les membres de la famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère, conjoint légal ou de fait, nonobstant leur lieu de résidence) des personnes susmentionnées ou les personnes avec qui ils sont domiciliés (qu'elles aient ou non un lien de parenté).

4. PARTICIPATION / AUCUN ACHAT REQUIS

Aucun achat n'est requis pour participer ou gagner. Un achat n'accroît pas les chances de gagner.

Participation avec achat. Achetez un produit Irresistibles dans l'un des magasins participants (voir Annexe 1), pendant la Durée du Concours. Vous obtiendrez automatiquement un code de participation unique qui sera émis sur un coupon attaché à votre reçu de caisse. Voici le détail des étapes de participation :

- 1.1 Rendez-vous chez Metro, et achetez l'un des produits de la marque *Irresistibles*, *Irresistibles Mieux-Être*, *Irresistibles Artisan*, *Irresistibles Sans Gluten*, *Irresistibles Biologique* ou *Irresistibles Naturalia*. Un coupon avec un code de participation sera automatiquement émis à la caisse lors de votre achat.
- 1.2 Par la suite, rendez-vous à l'adresse www.metro.ca/concoursdesfetes et complétez le formulaire. Vous devrez y inscrire votre code de participation unique ainsi que les différentes informations demandées telles que votre nom, prénom et adresse courriel. Déclarez que vous avez lu et accepté toutes les conditions du règlement en cochant la case à cet effet. Tous les champs de saisie de données du formulaire d'inscription doivent être remplis, sauf s'il est indiqué que l'information est facultative. Vous avez jusqu'au 2 janvier 2019 à 11:59:59 PM pour vous inscrire.
- 1.3 Les reproductions ne sont pas acceptées.

Prendre note que le participant qui rapporte et obtient un remboursement sur l'un des produits participants risque de voir sa participation au présent Concours annulée, le tout à la discrétion de l'Organisateur du concours. Prendre note que le participant aurait alors l'option de participer au présent Concours via le mode de « Participation sans achat » décrit ci-après.

Inscription sans accès à un ordinateur, connexion internet et/ou adresse courriel.

Si vous voulez participer au concours, mais n'avez pas accès à un ordinateur, réseau internet ou une adresse courriel, vous pouvez vous inscrire en envoyant une demande écrite à l'Organisateur. La demande devra inclure votre code de participation de dix-huit (18) caractères, votre nom, prénom, adresse complète incluant le code postal et numéro de téléphone. Veuillez poster la demande, dans une enveloppe suffisamment affranchie à : Service aux consommateurs, 11 011 boul. Maurice-Duplessis, Montréal (Québec), H1C 1V6, afin qu'elle soit reçue avant le 2 janvier 2019 ou postdatée de cette même date. Votre lettre sera validée par un représentant de l'Organisateur et vous serez inscrit au Concours.

Participation sans achat. Pour participer au concours sans achat, rédigez lisiblement une lettre manuscrite et originale d'au moins 50 mots expliquant pourquoi vous aimez le concours, accompagnée de votre nom, prénom, adresse complète incluant le code postal, numéro de téléphone et adresse courriel. Veuillez la poster, dans une enveloppe suffisamment affranchie à : Service aux consommateurs, 11 011 boul. Maurice-Duplessis, Montréal (Québec), H1C 1V6, afin qu'elle soit reçue au plus tard le 2 janvier 2019 ou postdatée de cette même date. Votre lettre sera validée par un représentant de l'Organisateur et vous serez inscrit au concours.

Chances supplémentaires de participer:

1) Membres metro&moi :

Une chance supplémentaire de participer au concours sera octroyée aux membres metro&moi qui ajouteront leur code unique pour cette promotion lors de l'inscription au concours à l'adresse www.metro.ca/concoursdesfetes dans le champ prévu à cet effet. Si vous ne désirez pas souscrire, il sera possible d'obtenir une participation supplémentaire en suivant les instructions sous la rubrique « Participation sans achat ».

2) Membres qualifiés pour recevoir le chèque-récompense :

Pour les membres qui reçoivent leur chèque-récompense en version papier, un code de participation supplémentaire sera envoyé dans l'enveloppe du chèque-récompense du mois de novembre. Si vous ne recevez pas votre récompense au plus tard le 4 décembre 2018, vous pourrez suivre les instructions sous la rubrique « Participation sans achat » pour obtenir votre chance supplémentaire.

Pour les membres qui reçoivent leur chèque-récompense en version numérique (sur leur mobile), un code de participation supplémentaire sera envoyé via une infolettre. Si vous ne recevez pas votre chèque-récompense numérique le 27 novembre, vous pourrez suivre les instructions sous la rubrique « Participation sans achat » pour obtenir votre chance supplémentaire.

3) Communications électroniques :

a. Une chance supplémentaire de participer au concours sera octroyée à ceux qui cocheront la case :

« Je désire recevoir l'infolettre de metro.ca qui inclut : des idées recettes dont un menu de la semaine s'inspirant des soldes de la circulaire, des suggestions en matière d'alimentation, des offres et promotions spéciales et de l'information sur nos produits et services. » lors de l'inscription au concours à l'adresse www.metro.ca/concoursdesfetes. Si vous ne désirez pas souscrire, il sera possible d'obtenir une participation supplémentaire en suivant les instructions sous la rubrique « Participation sans achat »

b. Une chance supplémentaire de participer au concours sera octroyée à ceux qui cocheront la case :

« Je désire recevoir des nouvelles, des offres et des promotions en lien avec le programme metro&moi, le tout envoyé sous forme de communications électroniques par Metro Inc. et Metro Richelieu Inc. Je pourrai retirer mon consentement à tout moment. » lors de l'inscription au concours à l'adresse www.metro.ca/concoursdesfetes Si vous ne désirez pas souscrire, il sera possible de recevoir une participation supplémentaire en suivant les instructions sous la rubrique « Participation sans achat ».

Limite (participation avec et sans achat) : Les participants doivent respecter les limites suivantes, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés :

- Chaque code d'accès ne peut être utilisé qu'une seule fois pour vous inscrire au Concours.
- Un code de participation (1) par personne, par transaction et par jour, peu importe le nombre de produits participants achetés.

- Une (1) chance supplémentaire de participer au concours, sur la Durée totale du Concours, peut être remise aux membres metro&moi qui inscriront le code spécifique pour les membres metro&moi, dans le formulaire d'inscription.
- Deux (2) chances supplémentaires de participer au concours, sur la Durée totale du Concours, peuvent être remises à tous les participants qui s'inscriront aux communications électroniques de Metro. Suivre les instructions sous la rubrique « Chances supplémentaires de participer ».
- Un (1) seul prix peut être gagné par personne, par ménage.
- Une (1) demande de participation sans achat par personne et par enveloppe suffisamment affranchie. Chaque texte doit être différent.
- Au total, une limite de quatre (4) lettres sera admissible pour ceux qui participeront uniquement via le processus de participation sans achat.

5. PRIX

Les prix disponibles à être gagnés et leur valeur approximative de vente au détail sont les suivants :

Description de chaque prix (5 ensembles-cadeaux incluant)	Nombre de prix	Valeur approximative au détail par prix
<ul style="list-style-type: none">• Un voyage pour 4 personnes à Riviera Maya, Mexique à l'hôtel Xcaret Mexico (formule tout inclus) incluant le vol aller-retour à partir de Montréal, gracieuseté d'Air Transat. Valeur de 10 000\$• Une carte-cadeau metro valeur de 8000\$• Une carte-cadeau Ultramar valeur de 2000\$• Une carte-cadeau PJC valeur de 1000\$• Une carte-cadeau Aubainerie valeur de 1000\$	5	La valeur approximative au détail de chaque ensemble-cadeau est de 22 000\$ CAD (incluant taxes et frais pour la portion voyage), basé sur un départ à partir de Montréal.

Le prix comprend :

Voyage avec Air Transat :

- Le vol aller-retour de Montréal vers Cancun, Mexique, en classe Économie, selon le programme de vols de Vacances Transat ;
- 7 nuits à l'hôtel, en occupation quadruple (chambre standard), formule tout-inclus à l'hôtel Xcarat Mexico;
- Le transfert aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel ;
- Les taxes d'aéroport et surcharge de carburant ;
- Tous les petits déjeuners, dîners et soupers en formule buffet, soupers à la carte illimités (réservations requises), boissons locales et sélection de boissons internationales à volonté 24h, programme d'activités et de sports quotidien, divertissement en soirée, etc.
Toutes dépenses non mentionnées ci-dessus sont à la charge exclusive du gagnant et de son accompagnateur de voyage.

Une carte-cadeau metro valeur de 8000\$

Une carte-cadeau pour de l'essence chez Ultramar, valeur de 2000\$

Une carte-cadeau PJC, valeur de 1000\$

Une carte-cadeau Aubainerie valeur de 1000\$

Chances de gagner et nombre de prix.

Description de chaque prix	Chances de gagner par prix
<ul style="list-style-type: none">• Un voyage pour 4 personnes à Riviera Maya, Mexique à l'hôtel Xcaret Mexico (formule tout inclus) incluant le vol aller-retour à partir de Montréal, gracieuseté d'Air Transat. Valeur de 10 000\$• Une carte-cadeau metro valeur de 8000\$• Une carte-cadeau Ultramar valeur de 2000\$• Une carte-cadeau PJC valeur de 1000\$• Une carte-cadeau Aubainerie valeur de 1000\$	Dépendent du nombre d'inscriptions valides enregistrées pendant la durée du concours.

Le nombre de prix diminue au fur et à mesure de leur attribution. Un gagnant ne peut réclamer un prix spécifique.

Conditions rattachées au prix portion voyage:

- L'hébergement est en occupation quadruple, catégorie standard.
- Le transport inclus dans le prix est en classe économique.
- Le gagnant doit avoir atteint l'âge de la majorité dans sa province de résidence. Le gagnant peut être accompagné d'une personne mineure, à condition d'avoir l'autorisation écrite de son gardien légal.
- Le prix a une valeur approximative au détail de 10000\$ (pour les 4 personnes) en date du 30 octobre 2018 et est basé sur un départ à partir de Montréal. La valeur au détail du prix peut varier en fonction de la date et du lieu de départ. Le gagnant et/ou ses accompagnateurs ne peuvent se prévaloir d'un quelconque remboursement d'une éventuelle différence entre la valeur réelle du prix et sa valeur estimée, le cas échéant.
- Aucune autre garantie que celle du fabricant ou du fournisseur du prix ne sera applicable. L'Organisateur n'a aucune responsabilité à l'égard du prix une fois remis.
- Les noms des passagers et dates de naissance doivent être remis au plus tard cinq jours après la réception du formulaire d'exonération ;
- En cas d'imprévu, l'Organisateur du concours se réserve le droit, à sa discrétion, de modifier de quelques jours les dates du voyage après en avoir informé les gagnants ou de proposer un produit comparable en cas de force majeure ou de situation hors de son contrôle.
- Tous frais et dépenses autres que ceux mentionnés comme étant inclus dans le prix ne sont pas compris et seront à la charge du gagnant et de son(ses) accompagnateur(s) notamment, mais sans limitation, les frais de transport entre la résidence du gagnant et l'aéroport à l'aller comme

au retour, les repas, breuvages et consommations qui ne sont pas expressément inclus, les assurances personnelles incluant l'assurance-voyage, les taxes et frais de service, les pourboires, les frais d'interurbain, téléphonie, internet, de location de films, les boissons alcoolisées, les séjours au spa et traitements esthétiques, de santé et de beauté, les hausses de catégorie d'hébergement, de services ou de repas, les dépenses de nature personnelle, les coûts de vaccins et les frais d'obtention de documents de voyage, passeports et cartes de crédit. Certains produits et services peuvent faire l'objet de frais supplémentaires.

- L'Organisateur du concours n'assume aucune responsabilité dans l'éventualité où le gagnant ou l'un de ses compagnons se voit refuser l'accès à bord d'un aéronef, l'entrée au Mexique ou le retour au Canada. Dans une telle éventualité, le gagnant et son accompagnateur seront entièrement responsables des dépenses engendrées et aucune compensation ni indemnité ne sera versée au gagnant et/ou à son accompagnateur et le gagnant pourrait se voir disqualifié et perdre son prix ;
- L'Organisateur n'est pas responsable de subvenir aux besoins des personnes handicapées ou à mobilité réduite ni de leur offrir des services particuliers, comme des installations accessibles et fauteuils roulants; toutefois, l'Organisateur valorise l'accommodement des besoins de ces personnes et, s'il en est avisé dans un délai raisonnable, il tentera de les accommoder de son mieux.
- Il est de la responsabilité du gagnant et de son(ses) accompagnateur(s) de souscrire une assurance-voyage appropriée, à leurs frais; l'Organisateur ne sera tenu responsable d'aucuns frais médicaux.
- Le prix ne permet pas l'attribution de points en vertu d'un programme fidélité.
- Le gagnant et son(ses) accompagnateur(s) doivent détenir une carte de crédit valide pour couvrir les dépenses courantes.
- Le gagnant et son(ses) accompagnateur(s) doivent voyager ensemble, sur un même itinéraire.
- Les arrangements liés au séjour doivent être effectués par le gagnant dans les délais prescrits par l'Organisateur et le fournisseur. Le séjour doit être effectué aux dates déterminées par l'Organisateur et le fournisseur. Aucune modification ne sera acceptée une fois les arrangements effectués, ni quant aux noms des voyageurs, ni quant aux dates du séjour, ni quant à quelque autre aspect du séjour.
- Le gagnant et son(ses) accompagnateur(s) doivent être en mesure de se rendre au lieu du séjour, notamment posséder un passeport valide, ne pas souffrir de restriction physique ou médicale ni d'empêchement de nature judiciaire ou d'autre nature l'(les) empêchant de s'y rendre et doivent satisfaire à toutes les exigences du lieu de destination, notamment au niveau de l'âge légal.
- Le prix est non échangeable, non monnayable, non transférable et sujet aux conditions du fournisseur.
- Si une portion du prix n'est pas utilisée, aucune compensation ne sera accordée.
- Si le gagnant ou son(ses) accompagnateur(s) ne sont pas disponibles pour effectuer le séjour au moment opportun et selon les modalités prévues aux présentes, aucune compensation ne sera accordée.

- L'Organisateur ne sera pas responsable si des conditions météorologiques, des annulations d'événements, conflits de travail ou d'autres facteurs indépendants de la volonté de l'Organisateur, de façon raisonnable, empêchent qu'un prix soit complètement attribué ou en empêche la jouissance. En pareil cas, le gagnant n'aura droit à un prix de remplacement ni à un équivalent en espèces.
- L'Organisateur ne sera pas responsable de réclamations, pertes, dommages, frais ou dépenses pouvant découler de tout accident, blessure ou décès.
- Le gagnant et ses compagnons de voyage renoncent à tout recours contre l'Organisateur du concours si les services offerts n'étaient pas à leur entière satisfaction.
- Le gagnant et chaque accompagnateur doit avoir signé le Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité.

6. TIRAGE

Date du tirage: 08 Janvier 2019

Heure du tirage : 11h00 AM

Le tirage a lieu au 11 011, boul. Maurice Duplessis, Montréal, Qc H1C 1V6

Détails du tirage: Sélection au hasard de cinq (5) inscriptions admissibles parmi l'ensemble des inscriptions valides enregistrées pendant la Durée du concours.

7. RÉCLAMATION DES PRIX

Afin d'être déclaré gagnant, tout participant sélectionné doit:

- a) être joint par téléphone ou courriel, à l'entière discrétion de l'Organisateur du Concours, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant le tirage. Tout participant sélectionné qui ne pourrait être joint à la suite de démarches appropriées et raisonnables entreprises par l'Organisateur pendant cette période sera disqualifié, et un nouveau tirage sera effectué afin d'attribuer le prix. Dans l'éventualité où un participant sélectionné était joint par courriel, il devra y répondre en se conformant aux instructions données qui y sont prévues, le cas échéant. Tout courriel de notification d'un prix suivi d'une mention à l'effet que le message n'a pu être délivré entraînera la disqualification du participant et la sélection d'un nouveau participant;
- b) signer le Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité qui lui sera transmis par l'Organisateur et le retourner à l'Organisateur dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date de sa réception;
- c) avoir répondu correctement et sans aucune aide quelle qu'elle soit, notamment mécanique, à la question d'habileté mathématique;
- d) sur demande et en temps opportun, fournir une pièce d'identité avec photographie;
- e) réclamer son prix dans un délai maximal de 30 jours suivant l'envoi du formulaire d'exonération signé, auprès de l'agence voyage de Transat. Les coordonnées exactes et les modalités de prise de possession du prix seront expliquées sur le formulaire d'exonération ainsi que par téléphone lorsque l'Organisateur du concours communiquera avec le gagnant.

À défaut de respecter l'une des conditions mentionnées au présent règlement ou d'accepter son prix, le participant sélectionné sera disqualifié. Dans un tel cas, l'Organisateur du Concours pourra, à sa

discrétion, annuler le prix ou effectuer un nouveau tirage parmi les inscriptions admissibles restantes jusqu'à ce qu'un participant soit sélectionné et déclaré gagnant. Si aucun participant n'est déclaré gagnant dans les soixante (60) jours suivant le tirage original, le prix sera annulé.

Refus d'accepter un prix. Le refus d'un participant sélectionné d'accepter un prix selon les modalités du présent règlement libère l'Organisateur du Concours de toute obligation liée à ce prix envers cette personne.

Attribution des prix. Aucun prix ne sera remis sans que le gagnant n'ait été confirmé. Aucun prix n'est transférable. Il doit être accepté tel quel sans substitution en espèces ni autrement, sauf au seul gré de l'Organisateur. L'Organisateur se réserve le droit de substituer un prix (ou une partie du prix) de même nature et de valeur équivalente ou, à son entière discrétion, la valeur monétaire du prix (ou une partie du prix) indiquée au présent règlement.

Frais de réclamation de prix. Tous les coûts ou dépenses encourus par les gagnants relativement à la réclamation ou à l'utilisation d'un prix sont la responsabilité des gagnants.

Prix limités. Dans tous les cas, l'Organisateur du Concours ne pourra être tenu d'attribuer plus de prix ou d'attribuer un prix autrement que conformément au présent règlement.

8. CONDITIONS GÉNÉRALES

Disqualification. Tous documents liés au Concours, notamment mais sans limitation, les bulletins d'inscription, cartes à gratter et Formulaires de déclaration et d'exonération de responsabilité, sont sujets à vérification par l'Organisateur du Concours. L'Organisateur du Concours se réserve le droit, à sa discrétion, d'annuler une participation au Concours lorsque le participant a procédé à un achat comme mode de participation au Concours et que ce participant a ensuite retourné le ou les bien(s) acheté(s). Ce même participant aura alors l'occasion de participer au Concours via un mode de participation sans achat, si les délais prévus au présent Règlement de concours le permettent. Les participations comportant des erreurs ne seront pas admissibles ainsi que celles qui ont sont incomplètes, illisibles, mutilées, frauduleuses, détériorées ou comportant une erreur d'impression ou qui ont été trafiquées, modifiées, falsifiées, reproduites ou obtenues illégalement. Les participants qui ne se seront pas conformés au présent règlement sont susceptibles d'être exclus du présent Concours et de tout concours ou promotion que l'Organisateur tiendra dans le futur, incluant, sans limitation, tout participant coupable ou soupçonné : (i) d'avoir trafiqué des bulletins de participation ou du matériel, le traitement des participations, le déroulement du Concours ou tout élément technique ou mécanique du Concours, ou (ii) d'avoir endommagé délibérément les sites Internet, les pages Internet et les applications relatives au présent Concours ou d'avoir saboté le déroulement légitime du Concours, ou (iii) d'avoir enfreint le présent règlement, ou (iv) d'avoir utilisé un moyen contraire au présent règlement ou de nature à être inéquitable envers les autres participants, ou (v) d'avoir obtenu des inscriptions au-delà de la limite permise, ou (vi) d'avoir utilisé plusieurs noms, identités, adresses électroniques et/ou tout système ou programme automatisé pour s'inscrire ou participer au concours, ou (vii) d'avoir perturbé le déroulement du Concours de quelque autre manière, ou (viii) d'avoir ou agi de manière déloyale ou de manière à nuire ou dans l'intention d'importuner, tourmenter, menacer ou harceler une autre personne. LE PARTICIPANT OU TOUTE AUTRE PERSONNE QUI TENTE DÉLIBÉRÉMENT D'ENDOMMAGER UN SITE INTERNET, UN ÉQUIPEMENT, UNE APPLICATION OU UNE TECHNOLOGIE EMPLOYÉS DANS LE CADRE DU CONCOURS OU DE PORTER ATTEINTE À L'EXPLOITATION LÉGITIME DU CONCOURS COMMET UNE INFRACTION CRIMINELLE ET UN DÉLIT CIVIL ET L'ORGANISATEUR SE RÉSERVE, EN TEL CAS, LE DROIT DE DÉNONCER CETTE PERSONNE AUX AUTORITÉS JUDICIAIRES ET D'EXIGER DE CETTE PERSONNE TOUS LES DOMMAGES-INTÉRÊTS QUE LA LOI LUI PERMET DE RÉCLAMER.

Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité. En participant ou en tentant de participer à ce concours, tout participant sélectionné pour un prix dégage de toute responsabilité l'Organisateur du Concours, sa société mère, toute société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à celles-ci, tout Magasin participant, la *Régie des alcools, des courses et des jeux*, Facebook si le Concours se déroule sur Facebook, les agences de publicité et de promotion et les fournisseurs de prix, de biens et de services dans le cadre du Concours ainsi que l'ensemble de leurs administrateurs, dirigeants, propriétaires, associés, employés, mandataires, représentants, successeurs et ayant droit respectifs (collectivement les « **Bénéficiaires de l'exonération** ») de tout dommage et de toute responsabilité se rapportant au Concours (participation, fonctionnement, annonce, règlement, etc.) ou se rapportant au prix (réclamation, utilisation, etc.). Afin d'être déclarés gagnants, les participants choisis seront tenus de signer le Formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité contenant une déclaration de conformité aux règlements du Concours et confirmant la présente exonération de responsabilité en faveur des Bénéficiaires de l'exonération.

Limite de responsabilité. Sans restreindre la généralité de l'exonération ci-dessus, les Bénéficiaires de l'exonération se dégagent de toute responsabilité relativement à (i) toute erreur typographique (ou autre) contenue dans l'offre ou les documents liés à l'administration du Concours, y compris, sans s'y limiter, les erreurs contenues dans la publicité, le règlement officiel, l'annonce du gagnant, l'attribution du prix ou au mauvais fonctionnement, problèmes ou difficultés techniques éprouvés avec les réseaux, les lignes téléphoniques, les systèmes de messagerie SMS, de toute composante informatique, de tout logiciel ou de toute ligne de communication, relativement à la perte ou à l'absence de communication réseau ou relativement à toute transmission défectueuse, incomplète, incompréhensible ou effacée par tout ordinateur, serveurs ou fournisseur de service ou tout logiciel, virus, bogue informatique, défaillance d'ordinateurs personnels ou configuration de logiciels et de matériel, ou de tentative échouée de transmission de tout courriel au autre communication à l'Organisateur du Concours ou à un participant pour une raison quelconque, y compris l'encombrement de tout réseau ou la défaillance de tout site qui peut limiter la possibilité pour toute personne de participer au Concours; (ii) toute inscription en retard, perdues, volées, retardées, non reçues, endommagées, mal acheminées, incomplètes ou inexactes; (iii) tout défaut de recevoir des inscriptions en raison de problèmes de transmission ou de défaillances techniques de toute nature, y compris, sans s'y limiter, le mauvais fonctionnement de tout réseau, serveurs, fournisseurs d'accès, matériel ou logiciel, que ce soit attribuable à l'expéditeur ou au destinataire pouvant limiter pour toute personne la possibilité de participer au Concours ou l'en empêcher; (iv) tout dommage pouvant être causé, directement ou indirectement, en tout ou en partie, notamment au système ou appareil du participant ou d'une autre personne, par le téléchargement de toute page Internet ou de tout logiciel ou autre et par la transmission de toute information visant le Concours.

Fonctionnement du site Internet. L'Organisateur du Concours ne garantit d'aucune façon que le site Internet du Concours ou que la page Facebook « metromonepicien » sur la plateforme Facebook seront accessibles ou fonctionnels sans interruption pendant la durée du Concours ou qu'ils seront exempts de toute erreur.

Annulation, suspension ou modification du Concours. L'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre, en tout ou en partie, le présent Concours dans l'éventualité où il se manifeste un événement qui en perturbe le bon déroulement, par exemple une difficulté du système informatique d'enregistrer toutes les inscriptions, ou toute intervention humaine pouvant altérer ou influencer l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement du Concours tel que prévu dans le présent règlement, et ce, sous réserve de l'approbation de la *Régie des alcools des courses et des jeux du Québec*, si requise.

Fin de la participation au Concours. Dans l'éventualité où le Concours devait prendre fin en totalité ou en partie avant la fin de la Durée du Concours, le tirage au hasard pourra se faire, à la discrétion de l'Organisateur du Concours, parmi les inscriptions admissibles dûment enregistrées pendant la Durée du Concours ou, le cas échéant, jusqu'à la date de l'événement ayant mis fin au Concours.

Renseignements personnels. En participant au Concours, les participants consentent à la cueillette, l'utilisation et la divulgation de leurs renseignements personnels par l'Organisateur et/ou ses agents autorisés dans le but d'administrer le Concours et d'attribuer des prix. En acceptant un prix, tout gagnant autorise l'Organisateur du Concours et ses représentants à utiliser, si requis, ses nom, adresse (ville, province), voix, déclarations, photographie, image et autres représentations et enregistrements, à des fins publicitaires, et ce, dans tous médias, incluant mais sans s'y limiter l'Internet, et ce, sans autre préavis et sans aucune forme de rémunération. Tout participant peut être requis de signer une confirmation à cet effet.

Propriété intellectuelle et droits d'auteur. En soumettant une photographie, pièce musicale, création ou autre type d'œuvre (l' « Œuvre ») dans le cadre de ce Concours, le participant garantit que l'Œuvre est libre de tous droits de tierces personnes et le participant garantit détenir les droits nécessaires pour soumettre l'œuvre ainsi que, notamment mais sans limitation, pour autoriser l'Organisateur à l'utiliser, la modifier, la transférer, l'adapter, la diffuser, la communiquer ou la distribuer, sur quelque support de diffusion, media ou technologie que ce soit, y compris mais sans limitation, télévision, technologie de l'information, sans fil ou en ligne. Le participant accepte de fournir, sur demande, la preuve des droits qu'il détient sur l'Œuvre et il indemnise l'Organisateur en cas de réclamation, demande, poursuite, litige découlant de tout type d'utilisation de l'Œuvre.

Propriété. Tous renseignements et documents liés au Concours, notamment mais sans limitation, les bulletins d'inscription, cartes à gratter, Formulaires de déclaration et d'exonération de responsabilité, renseignements de nature technique, technologique ou opérationnelle et renseignements se rapportant à des dessins, systèmes informatiques, logiciels, logos, marque de commerce et propriété intellectuelle, sont et demeurent la propriété exclusive de l'Organisateur du Concours. Aucun de ces renseignements et documents ne sera retourné aux participants.

Identification du participant. Aux fins du présent règlement, le participant est la personne dont le nom paraît sur le formulaire d'inscription et c'est à cette personne que le prix sera remis si elle est sélectionnée et déclarée gagnante. Si un différend survient relativement à l'identification de l'auteur d'un formulaire d'inscription, ce dernier sera considéré avoir été envoyé par le titulaire de compte autorisé associé à l'adresse de courrier électronique fournie au moment de la participation. On entend par « titulaire de compte autorisé » la personne physique à qui est attribuée une adresse de courrier électronique par un fournisseur d'accès internet ou de services en ligne, ou une autre entreprise attribuant les adresses de courrier électronique pour le domaine associé à l'adresse de courrier électronique soumise.

Décision de l'Organisateur du Concours. Toute décision de l'Organisateur du Concours ou de ses représentants relative au présent Concours est finale et sans appel, sous réserve de toute décision de la *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec* en relation avec toute question relevant de sa compétence.

Différend / résidents du Québec. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un Concours publicitaire peut être soumis à la *Régie des alcools, des courses et des jeux* afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la *Régie* uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

Régie des alcools, des courses et des jeux. La *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec* n'est liée d'aucune façon par le Concours et ne peut être tenue responsable de quelque façon que ce soit de toute question relative au Concours.

Facebook. Si le Concours est hébergé sur la plateforme *Facebook*, toute personne qui y participe confirme qu'elle dégage *Facebook* de toute responsabilité et de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui pourrait découler de sa participation au Concours et reconnaît que le Concours n'est

aucunement commandité, approuvé ou administré par *Facebook*, ni associé à *Facebook*. Les renseignements fournis par les participants sont fournis à l'Organisateur du Concours et non à *Facebook*.

Règlement du concours en français et en anglais. Dans l'éventualité d'un conflit entre les termes du règlement du Concours en français et les termes du règlement du Concours en anglais, les termes du règlement du Concours en français prévaudront.

Divers. En participant au Concours, les participants acceptent d'être liés au présent règlement du Concours et aux décisions de l'Organisateur, lesquelles décisions sont finales et sans appel à tous égards, y compris, sans s'y limiter, les décisions concernant l'admissibilité ou la disqualification des bulletins de participation ainsi que l'attribution d'un prix. Le Concours est assujéti à tous les lois et règlements applicables. Seuls les participants choisis seront contactés. Si un paragraphe de ce règlement est déclaré illégal ou inexécutable par une cour compétente, alors ce paragraphe sera considéré comme étant nul, mais tous les autres paragraphes demeureront applicables.

Règlements. Les règlements du Concours sont disponibles à l'adresse www.metro.ca/concours et pour consultation dans les Magasins participants.

Liste des magasins participants

Raison sociale	Bannière	Rue	Numéro civique	Ville	Code postal
Metro Plus Anjou	Metro Plus	Rue Bombardier	7172	Montréal	H1J 2Z9
Metro Plouffe Waterloo	Metro	Rue Foster, C.P. 80	4615	Waterloo	J0E 2N0
Metro Plus Kelly Maloney	Metro Plus	Boul. Maloney Est	910	Gatineau	J8P 1H5
Metro Gracefield	Metro	Rue Principale, C.P. 302	27	Gracefield	J0X 1W0
Metro St-André Avellin	Metro	Rue Principale	110-90	St-André-Avellin	J0V 1W0
Metro Chénéville	Metro	Boul. Albert-Ferland	45	Chénéville	J0V 1E0
Metro Plus Plouffe Farnham	Metro Plus	Rue Meigs Nord	450	Farnham	J2N 2C8
Metro Plus Thibeault Blainville	Metro Plus	Boul. Curé-Labelle	1260	Blainville	J7C 2N4
Metro Thurso	Metro	Rue Victoria	325	Thurso	J0X 3B0
Metro E. Bourdon & Fils	Metro	Rue Jean-Talon Est	760	Montréal	H2R 1V1
Metro Plus Bélair Joliette	Metro Plus	Rue Beaudry Nord	180	Joliette	J6E 6A6
Metro Boucher St-Jean-de-Matha	Metro	Route Louis-Cyr, C.P. 1579	841	St-Jean-De-Matha	J0K 2S0
Metro Plus Bellemare Lapinière	Metro Plus	Boul. Lapinière	2121	Brossard	J4W 1L7
Metro Rigaud	Metro	Rue Grande-Ligne	466	Rigaud	J0P 1P0
Metro Plus Riendeau St-Hubert	Metro Plus	Boul. Cousineau, Suite 180	5245	Longueuil	J3Y 6J8
Metro Limbour	Metro	Rue St-Louis	2505	Gatineau	J8V 1A4
Metro Plus Marquis Repentigny	Metro Plus	Rue Louvain	150	Repentigny	J6A 8J7
Metro Beaumier St-Gabriel	Metro Plus	Rue St-Gabriel	160	St-Gabriel-De-Brandon	J0K 2N0
Metro Plus Perrier & Martel	Metro Plus	Boul. Arthur-Sauvé	6155	Laval	H7R 3X8
Metro Plus Thibeault Ste-Sophie	Metro Plus	Ste-Sophie	2380	Ste-Sophie	J5J 2P5
Metro Plus Thibeault St-Antoine	Metro Plus	Boul. Des Laurentides	633	St-Jérôme	J7Z 4M4
Metro Boucher St-Donat	Metro	Rue Principale, C.P. 1120	870	St-Donat	J0T 2C0
Metro Daoust Valleyfield	Metro	Rue Du Marché	36	Salaberry-De-Valleyfield	J6T 1P4
Metro Lapointe Maniwaki	Metro	Rue Beaulieu	100	Maniwaki	J9E 1A9
Metro Plus Raymond Drouin	Metro Plus	Rue St-Charles Ouest	395	Longueuil	J4H 1G1
Metro Plus Marché Central C.J.C.	Metro Plus	Chemin Chambly	2642	Longueuil	J4L 1M5
Metro Plus André-Grasset	Metro Plus	Rue André-Grasset	8935	Montréal	H2M 2E9
Metro Messier Fort-St-Louis	Metro	Rue Fort St-Louis	650	Boucherville	J4B 1S9
Metro de la Concorde	Metro Plus	Boul. De La Concorde Est	155	Laval	H7G 2C6
Supermarché Riendeau	Metro Plus	boul. Armand-Frappier	2103	Ste-Julie	J3E 3R6
Metro Plus Mascouche	Metro Plus	Rue Montée Masson	875	Mascouche	J7K 3T3
Metro Beaubien	Metro	Rue Beaubien Est	6333	Montréal	H1M 3E6
Metro Plus De La Rousselière	Metro Plus	De La Rousselière	3000	Montréal	H1A 4G3
Metro Plus Depatie	Metro Plus	Boul. De L'avenir	1100	Laval	H7N 6L2
Metro Rosemère	Metro	Chemin Grande-Côte	348	Rosemère	J7A 1K3

Metro Plus Messier Auteuil	Metro Plus	Boul. Des Laurentides	5000	Laval	H7K 2J5
Metro Plus Plouffe Magog	Metro Plus	Rue St-Patrice Ouest	460	Magog	J1X 1W9
Metro Blanchard St-Alphonse	Metro	Route 343	790	St-Alphonse-Rodriguez	J0K 1W0
Metro Plus St-Joseph Metro Larouche Chicoutimi	Metro Plus	Boul. St-Joseph Est	3600	Montréal	H1X 1W6
Metro Plus Fordham	Metro Plus	Saguenay Est	992	Saguenay	G7H 1L5
Metro Plus Bellemare	Metro Plus	Rue Principale	350	St-Zotique	J0P 1Z0
Metro Plus Pincourt	Metro Plus	Boul. Rome	2004	Brossard	J4W 3M7
Metro Plus Ile-Perrot	Metro Plus	Boul. Cardinal Léger	107	Pincourt	J7V 3Y3
Metro Corriveau et Fille Metro Marquis Québec (Cartier)	Metro Plus	Boul. Don-Quichotte	450	Notre-Dame-De-L'île-Perrot	J7V 0J9
Metro Dubuc Deschaillons Metro Denigil Ste-Dorothée	Metro	Rue St-Jacques	370	Napierville	J0J 1L0
Metro Plus Plouffe Bourque	Metro	Rue Cartier	977	Québec	G1R 2S2
Metro Plus Fournier Cap-de-la-Madeleine	Metro	12E Avenue	300	Deschaillons-Sur-St-Laurent	G0S 1G0
Metro Emery St-Damien	Metro	Boul. Samson Ouest	555	Laval	H7X 1J5
Gestion Manon St.Pierre	Metro Plus	Boul. Bourque, local 1	4857	Sherbrooke	J1N 1E8
Metro Plus Plouffe King Est	Metro Plus	Boulevard Thibeau	850	Trois-Rivières	G8T 7A6
Metro Plus Cardinal Ste-Catherine	Metro	Rue Principale	7180	St-Damien-De-Brandon	J0K 2E0
Méto Plus Gaétan Riendeau	Metro	Boul. Ste-Madeleine	165	Trois-Rivières	G8T 3L7
Metro Plus Thibeault St-Jérôme	Metro Plus	Rue King Est	1175	Sherbrooke	J1G 1E6
Metro Sabrevois Boucherville	Metro Plus	Boul. St-Laurent	5480	Ste-Catherine	J5C 1B1
Metro Plus Laroche St-Etienne	Metro Plus	Boul. Laurier Est	2030	St-Hyacinthe	J2T 1K7
Metro Dubuc Metro Plus Lebel La Pocatière	Metro Plus	Rue Mgr Dubois	430	St-Jérôme	J7Y 3L8
Metro Plus Riendeau St-Hilaire	Metro Plus	Boul. Samuel-De-Champlain	535	Boucherville	J4B 6B6
Metro Plus Fogarty Charlemagne	Metro Plus	Route Lagueux, suite 100	3045	Lévis	G6J 1K6
Metro Iberville Repentigny	Metro	Rue Principale, C.P. 70	6452	Ste-Croix	G0S 2H0
Metro Plus Riendeau Beloeil	Metro Plus	1E Rue	615	La Pocatière	G0R 1Z0
Metro Bellemare Verdun	Metro Plus	Boul. Honorius-Charbonneau	345	Mont-St-Hilaire	J3H 5H6
Metro Plus Boucher St-Félix-de-Valois	Metro Plus	Rue Émile-Despins	40	Charlemagne	J5Z 3L6
Metro Plus Boucher Berthierville	Metro	Boul. D'iberville	305	Repentigny	J6A 2A6
Metro Bigras Metro Plus Kelly Aylmer Inc.	Metro Plus	Rue St-Jean-Baptiste	1030	Beloeil	J3G 0J1
Metro Tanguay Papineauville	Metro	Avenue De L'église	349	Montréal	H4G 2M5
	Metro Plus	Chemin De Joliette, C.P. 2940	341	St-Félix-De-Valois	J0K 2M0
	Metro Plus	Rue Notre-Dame	230	Berthierville	J0K 1A0
	Metro	Rue Gauthier	2008	Montréal	H2K 1A7
	Metro Plus	Boul. Wilfrid-Lavigne	799	Gatineau	J9J 1V2
	Metro	Rue Papineau	377	Papineauville	J0V 1R0

Metro Mont-Tremblant Metro Plus Plouffe Bromont	Metro Metro Plus	Rue St-Jovite Boul. Bromont	1011 89C	Mont-Tremblant Bromont	J8E 3J9 J2L 2K5
Metro Plouffe Granby	Metro	Rue Principale	65	Granby	J2G 2T7
Metro Marquis Plus	Metro Plus	Montée de St-Sulpice	790	L'Assomption	J5W 0M6
Marché Marquis inc. Metro Charette St- Chrysostome	Metro	Rue De La Forest	3100	Québec	G1W 1L8
Metro Plus Beaulieu Ste- Julienne	Metro	Rue Notre-Dame	441	St-Chrysostome	J0S 1R0
Metro Beaulieu Laurier	Metro Plus	Route 125	1535	Ste-Julienne	J0K 2T0
Metro Beaulieu Mont- Royal	Metro	Rue Laurier Est	1293	Montréal	H2J 1H2
Metro Bellemare St- Hubert	Metro	avenue Mont-Royal Est	2275	Montréal	H2H 1K7
Metro Plouffe Bedford	Metro Plus	boul. Grande-Allée	5350	Longueuil	J3Y 1A3
Metro Oka	Metro	Avenue Des Pins	20	Bedford	J0J 1A0
Metro Plus Boucher Rawdon	Metro	Rue Notre-Dame	31	Oka	J0N 1E0
Metro Plus Émery Louiseville	Metro Plus	Rue Metcalfe	3528	Rawdon	J0K 1S0
Coop Métro Plus	Metro Plus	Rue St-Marc	80	Louiseville	J5V 2E6
Metro Plus Dorion Ste- Catherine	Metro Plus	1ère Avenue	511	Asbestos	J1T 3P6
Metro Plus Sorel-Tracy	Metro Plus	Rue Ste-Catherine Est	1955	Montréal	H2K 2H6
Metro Verchères	Metro Plus	Avenue Plaza	7000	Sorel-Tracy	J3R 4L8
Metro Marcanio	Metro	Duvernay	617	Verchères	J0L 2R0
Metro Russo	Metro	Rue Bélanger	1550	Montréal	H2G 1A8
Metro Queen Mary	Metro	Boul. Joseph-Renaud	6500	Montréal	H1K 3V4
Metro Plus Côte Vertu	Metro	Chemin Queen Mary Boul. De La Côte-Vertu, Bureau 134	5201	Montréal	H3W 1Y2
Metro Plus Buckingham	Metro Plus	740	740	Montréal	H4L 5C8
Metro Wilderton	Metro Plus	Chemin Lépine	180	Gatineau	J8L 4M4
Alimentation Francine Roy	Metro	Avenue Van-Horne	2875	Montréal Vaudreuil- Dorion	H3S 1P6 J7V 0H1
Metro Belvedere	Metro Plus	Boul. de la Gare	3000	Sherbrooke	J1H 5S1
Metro Plus St-Jean- Baptiste	Metro	Rue Belvedere Sud	1905	Montréal	H1B 4A5
Metro Plus Ste-Adèle	Metro Plus	Boul. St-Jean-Baptiste	1400	Ste-Adèle	J8B 1A7
Metro Plus Ste-Agathe	Metro Plus	Boul. Ste-Adèle	555	Ste-Agathe-Des- Monts	J8C 1L6
Metro Plus Drummondville	Metro Plus	Rue Principale	1050	Drummondville	J2B 6X5
Metro Plus Collin Chambly	Metro Plus	Boul. Lemire	2070	Chambly	J3L 1W7
Metro Plus Valleyfield	Metro Plus	Boul. Perigny, Sortie 112	1233	Salaberry-De- Valleyfield	J6T 4C5
Metro Plus Terrebonne	Metro Plus	Chemin Larocque	398	Terrebonne	J6W 3K9
Alimentation Cossette	Metro Plus	Boul. Moody	1300	Gatineau	J8P 0B1
Metro Plus Marieville	Metro Plus	Montée Paiement	435	Marieville	J3M 1A5
Metro Notre-Dame	Metro	Rue Ouellette	140	Montréal	H1L 3L2
Metro St-Hubert	Metro	Rue Notre-Dame Est	8355	Montréal	H2J 2Y5
Metro Saumure	Metro	Rue St-Hubert	5300	Mont-Laurier	J9L 3J1
Metro Sorel	Metro	Boul. Paquette	939	Sorel-Tracy	J3P 3K4
	Metro	Rue Guévremont	125		

Metro Côte-des-Neiges	Metro	Chemin De La Côte-Des-Neiges	5150	Montréal	H3T 1X8
Metro Plus St-Laurent (St-Eustache)	Metro Plus	Rue Saint-Laurent	219	St-Eustache	J7P 4W4
Metro Plus L'Épiphanie	Metro Plus	Rue du Couvent	24	L'Épiphanie	J5X 3W4
Metro Val-David	Metro	Rue De L'église	2500	Val-David	J0T 2N0
Metro Plus Ste-Marthe	Metro Plus	Boulevard Des Promenades	2860	Ste-Marthe-Sur-Le-Lac	J0N 1P0
Metro Plus Ste-Rose	Metro Plus	Boul. Curé-Labelle	1207	Laval	H7L 5R7
Metro Pie IX	Metro Plus	Rue Jean-Talon Est	4290	Montréal	H1S 1J7
Metro Ville Mont-Royal	Metro Plus	Avenue Beaumont	1280	Mont-Royal	H3P 3E5
Metro Plus Pointe-Claire	Metro Plus	Boulevard St-Jean	325	Pointe-Claire	H9R 3J1
Alimentation François Ethier	Metro Plus	Boul. Arthur-Sauvé	753	St-Eustache	J7R 4K3
Metro Westmount	Metro	Rue Sherbrooke Ouest	4840	Westmount	H3Z 1G8
Marché Pilon	Metro Plus	Boul. De La Cité Des Jeunes	214	Gatineau	J8Y 6S8
Metro Mansfield	Metro	Rue Hérault	231	Mansfield	J0X 1R0
Metro Plus De la Montagne	Metro Plus	Rue Notre-Dame Ouest	1230	Montréal	H3C 1K6
Metro Plus Beaconsfield	Metro Plus	Boul. St-Charles, Suite 17	50	Beaconsfield	H9W 2X3
Metro Avenue du Parc	Metro	Avenue Du Parc, Suite 5100	3575	Montréal	H2X 3P9
Metro Plus Promenades Drummondville	Metro Plus	Boul. René-Levesque, local 502	755	Drummondville	J2C 6Y7
Metro Plus Dollard	Metro Plus	Avenue Dollard	1880	Montréal	H8N 3G5
Metro Plus Châteauguay	Metro Plus	Rue Principale	105	Châteauguay	J6K 1G2
Metro Plus Ste-Thérèse	Metro Plus	Boul. René A. Robert	214	Ste-Thérèse	J7E 4L2
Metro Plus Kirkland	Metro Plus	Boul. St-Charles	3801	Kirkland	H9H 4M4
Metro Plus Fleury	Metro Plus	Rue Fleury Est	1745	Montréal	H2C 1T3
Metro Plus Concorde Duvernay	Metro Plus	Boul. De La Concorde Est	3200	Laval	H7E 2B8
Metro Plus Domaine	Metro Plus	Rue Sherbrooke Est	6550	Montréal	H1N 1C6
Metro Plus Greber	Metro Plus	Boul. Gréber	499	Gatineau	J8T 0B3
Metro Candiac	Metro Plus	Rue Montcalm Nord	50	Candiac	J5R 3L8
Metro Ontario	Metro	Rue Ontario Est	3800	Montréal	H1W 1S4
Metro Morgan	Metro	Rue Ste-Catherine Est	4405	Montréal	H1V 1Y4
Metro Plus St-Constant	Metro Plus	Voie De La Desserte, Route 132	300	St-Constant	J5A 1M2
Metro Somerled	Metro	Avenue Somerled	6645	Montréal	H4V 1T3
Metro Plus Lachenaie	Metro Plus	Boul. Grande Allée	1375	Terrebonne	J6W 5M9
Metro Plus Ste-Foy	Metro Plus	Boul. Laurier	2450	Québec	G1V 2L1
Alimentation Maxim Faucher	Metro	Avenue Des Églises	8032	Lévis	G6X 1X7
Metro Plus des Forges	Metro Plus	du Chanoine-Moreau	3425	Trois-Rivières	G8Y 0G7
Alimentation Bernard Sylvestre	Metro Plus	Bastien	2425	Québec	G2B 1B3
Metro Plus Jean XXIII	Metro Plus	Boulevard Jean XXIII	5005	Trois-Rivières	G8Z 4A5
Metro Donnacona	Metro	Rue De L'église	325	Donnacona	G3M 2A2
Metro Plus Courville	Metro Plus	Avenue Larue	1050	Québec	G1C 5N3
Metro St-Raymond	Metro	Rue Côte Joyeuse, Local 100	333	St-Raymond	G3L 4A8
Metro Black-Lake	Metro	Boul. Frontenac Ouest, Casier # 2	3774	Thetford Mines	G6H 2J8

Alimentation Pierre James	Metro Plus	Boul. Jutras Est	435	Victoriaville	G6P 7H4
Metro Plus Mail St-Roch	Metro Plus	Boul. Charest Est	860	Québec	G1K 8S5
Alimentation bruno Gilbert inc	Metro	boul. Bégin	165	Ste-Claire	G0R 2V0
Alimentation Dubuc	Metro Plus	Rue Jacques-Bédard	891	Québec	G2N 1E1
Metro Ste-Anne des Monts	Metro	Boul. Ste-Anne Est	2	Ste-Anne-des-Monts	G4V 1M5
Metro Innovation	Metro	Chemin Ste-Foy, Local 100	2360	Québec	G1V 4H2
Metro La Malbaie	Metro	Boul. De Comporte, Suite 129	375	La Malbaie	G5A 1H9
Metro Plus Val-Bélair	Metro Plus	Boul. Pie-Xi Nord	1370	Québec	G3J 1W7
Metro Galeries Duplessis	Metro	Chemin Ste-Foy, Suite 101	3291	Québec	G1X 3V2
Metro Trois-Pistoles	Metro	Rue Richard, R.R. 1	634	Trois-Pistoles	G0L 4K0
Metro Plus Charlesbourg	Metro Plus	Boul. Henri-Bourassa	8500	Québec	G1G 5X1
Metro Plus St-David	Metro Plus	Avenue St-David	2830	Québec	G1C 5W2
Metro Plus Rimouski	Metro Plus	2E Rue Ouest	92	Rimouski	G5L 8B3
Metro Plaza Laval	Metro	Chemin Ste-Foy	2750	Québec	G1V 1V6
Metro Plus Saint-Augustin L'Hêtrière	Metro Plus	Rue De L'hêtrière	3525	St-Augustin-Desmaures	G3A 0C1
Metro Place Seigneuriale	Metro	Rue Cambronne	600	Québec	G1E 6X1
Metro Plus St-Nicolas	Metro Plus	Des Rivières	1425	Lévis	G7A 2N9
Metro Plus Jonquière	Metro Plus	Rue St-Hubert	2350	Saguenay	G7X 5N4
Metro Alma	Metro	Avenue Begin Sud	370	Alma	G8B 2W8
Metro Amqui	Metro	Boul. St-Benoît Est, Local 10 Rue Commerciale Nord, local 100	30	Amqui	G5J 2B7
Metro Cabano	Metro	Avenue Du Pont Nord	633	Témiscouata-sur-le-Lac	G0L 1E0
Metro Delisle	Metro	Avenue Du Pont Nord	2892	Alma	G8E 1R5
Metro Plus Ancienne-Lorette	Metro Plus	Rue Notre-Dame	1858	L'ancienne-Lorette	G2E 3C8
Metro Plus Chicoutimi	Metro Plus	Talbot	1550	Saguenay	G7H 4C2
Metro Plus St-Augustin	Metro Plus	Route 138	278	St-Augustin-Desmaures	G3A 2C5
Metro Plus St-Émile	Metro Plus	De La Faune	1300	Québec	G3E 0C7
Metro Plus Lévis	Metro Plus	Route du Président-Kennedy	44	Lévis	G6V 6C5
Metro Plus Mont-Joli	Metro Plus	Boul. Benoit-Gaboury	1760	Mont-Joli	G5H 3S7
Metro Beaumier Ste-Anne-de-La Pérade	Metro	Rue Principale	185	Ste-Anne-De-La-Pérade	G0X 2J0
Metro Plus Beaumier St-Grégoire	Metro Plus	Avenue Fardel	4900	Bécancour	G9H 1V7
Metro Veilleux St-Georges Sud	Metro	Boul. Lacroix Rue Dubé, Suite 101, Base De	17850	St-Georges	G5Y 5B8
Metro Valcartier	Metro	Valcartier	190	Courcellette	G0A 1R1
Metro Beaumier Saint-Tite	Metro	Route 153	621	St-Tite-De-Champlain	G0X 3H0
Metro du Témis Dégelis	Metro	Avenue Principale	605	Dégelis	G5T 1L9
Metro Plus Boutin Dolbeau-Mistassini	Metro Plus	8E Avenue	99	Dolbeau-Mistassini	G8L 1Z1
Metro Plus Shawinigan	Metro Plus	12E Avenue	4175	Shawinigan-Sud	G9P 4G3
Metro Lac Etchemin	Metro	Route 277	1575	Lac-Etchemin	G0R 1S0
Metro Boutin St-Félicien	Metro	Boul. St-Félicien	1200	St-Félicien	G8K 2N6
Metro St-Marc-des-Carières	Metro	Boul. Bona-Dussault	755	St-Marc-Des-Carières	G0A 4B0

Metro Sagamie Jonquière	Metro	Boul. Du Royaume	2655	Saguenay	G7S 4S9
Metro Laroche Laurier-Station	Metro	Boul. Laurier	122	Laurier-Station	G0S 1N0
Supermarché Claka Inc.	Metro Plus	Rue Du Marais	1625	Québec	G1M 0A2
Metro Rouillard & Frères	Metro	Rue Georges	21	Pierreville	J0G 1J0
Metro Ferland Centre-Ville	Metro	Boul. Charest Ouest	707	Québec	G1N 4P6
Metro Sirois Rimouski	Metro	Boul. St-Germain Ouest	465	Rimouski	G5L 3P2
Metro Viens Carleton	Metro	Boul. Perron	686	Carleton	G0C 1J0
Marché Alain Valiquette	Metro	Rue Papineau	6000	Lac-Mégantic	G6B 2H6
Metro Coop Fermont	Metro	Le Carrefour, Local 7	299	Fermont	G0G 1J0